

Communauté de communes du Laurécois - Pays d'Agout

Un état des lieux

des zones d'activités économiques en 2018



Après un cadrage départemental, l'observatoire des ZAE du Tarn propose un zoom à l'échelle des EPCI.

Avec 15 zones d'activités à la mi-2018, la communauté de communes du Laurécois - Pays d'Agout compte sur son territoire 4% des ZAE du département. Elles couvrent une centaine d'hectares soit 2% de la surface totale des zones tarnaises. La taille moyenne de ces zones est très inférieure à la moyenne départementale. La plus grande ZAE du territoire fait un peu plus de 23 hectares mais la moitié des zones fait moins de 5 hectares.

Dix communes du territoire possèdent au moins une zone mais, avec trois zones chacune, Damiatte et Lautrec concentrent à elles deux 60% de la superficie totale des ZAE de la communauté de communes.

15 zones

7
hectares
en moyenne

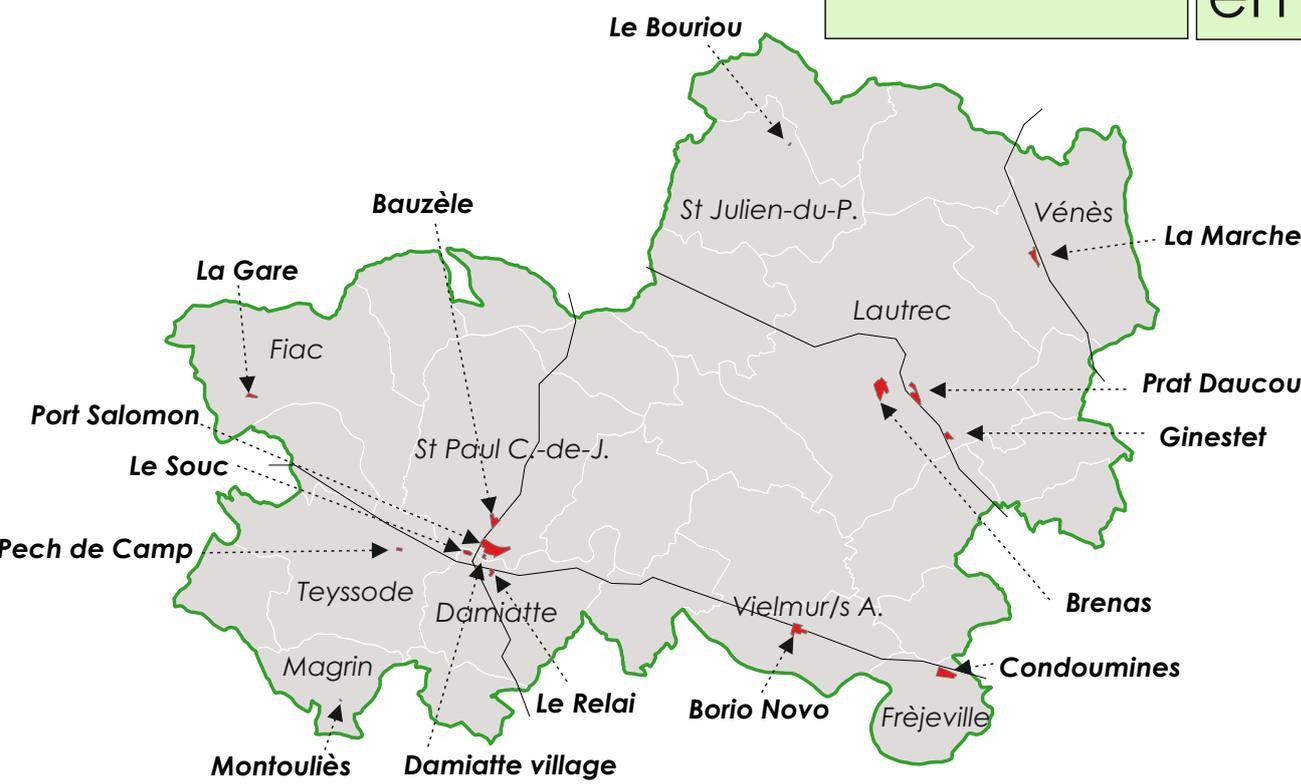
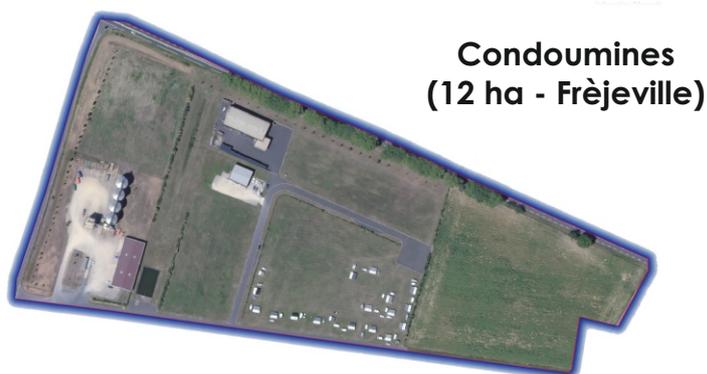
99
hectares

8 zones
font *moins de*
5 hectares

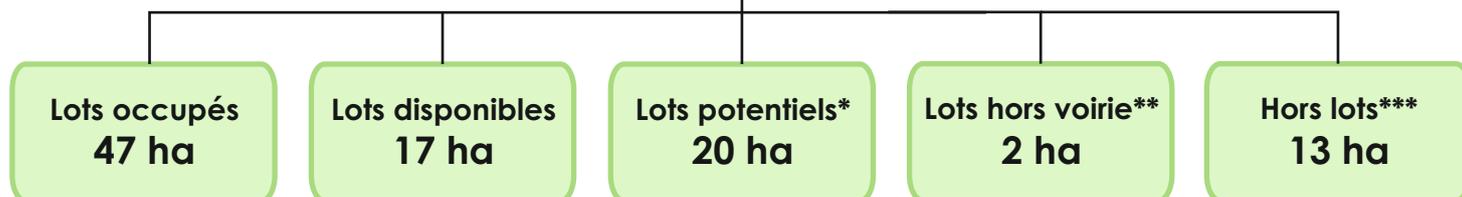
dont
47 ha
en lots
occupés

82% des
entreprises
installées
<10 salariés

60% de la
surface
totale
classée
en zone **Ux**



Répartition suivant la nature des lots 99 ha



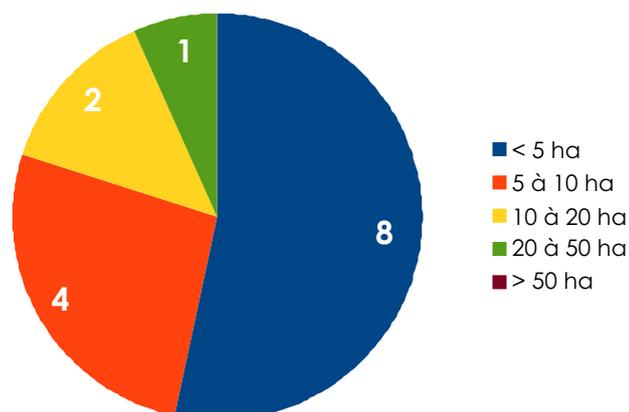
* Lots non aménagés et non viabilisés

** bassins, parkings, terrain inondable, habitation

*** Essentiellement voiries de desserte

Les lots réellement occupés par une activité représentent un peu moins de la moitié de la surface totale des ZAE (48%). La part des lots immédiatement disponibles s'élève à 17% et 20% de la surface totale est disponible à moyen terme (lots potentiels).

Nombre de ZAE par classes de surface



La moitié des zones du territoire fait moins de 5 hectares et plus des 3/4 font moins de 10 hectares. Trois zones seulement dépassent les 10 hectares mais elles représentent à elles seules la moitié de la surface totale des ZAE de la communauté de communes.

Répartition suivant le zonage des documents d'urbanisme 99 ha



Un peu plus de 60% de la surface des zones est classée en zone Ux et un tiers en zone AUx.

Typologie des zones au sens du code de l'urbanisme (R-151, art. 18 et 20) :

Ux = secteur ouvert équipé

AUx = secteur ouvert non équipé

AUx0 = secteur fermé

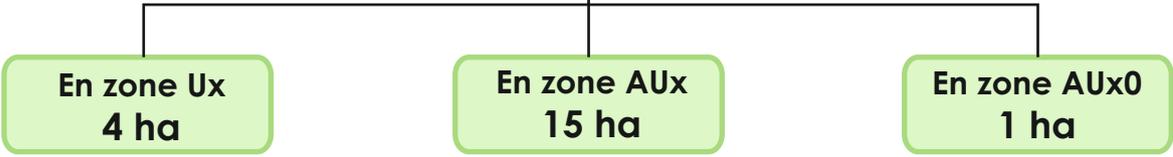
D'une des plus petites ZAE du territoire...
(Le Bouriou - 0,4 ha - St Julien du Puy)



...à la plus grande.
(Port Salomon - 23 ha - Damiatte)



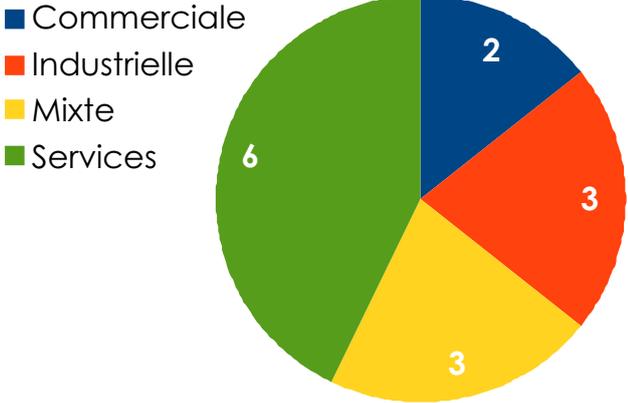
**Répartition de la surface totale des lots potentiels
20 ha**



Sont exclus de cette répartition les emplacements réservés, la voirie et les habitations existantes.

Les 3/4 de la surface des lots potentiellement aménageables à moyen terme sont classés en zone AUx, 20% en zone Ux.

**Vocation principale
(Nombre de ZAE - hors projet)**



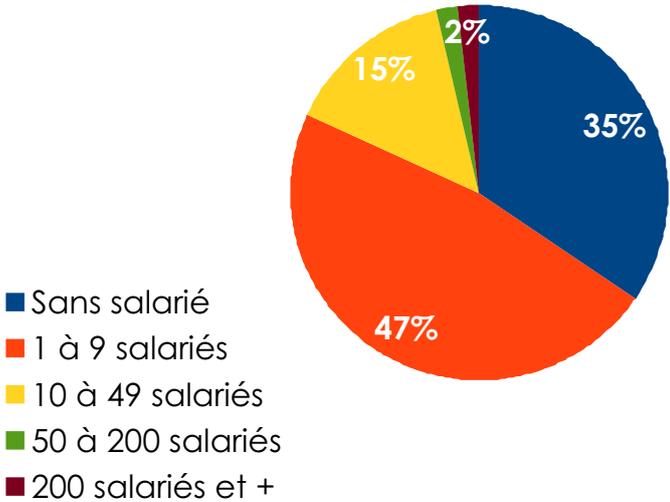
Un peu moins de la moitié des ZAE du territoire accueille des entreprises principalement tournées vers le secteur des services.

**Brenas, une zone mixte
(17 ha - Lautrec)**

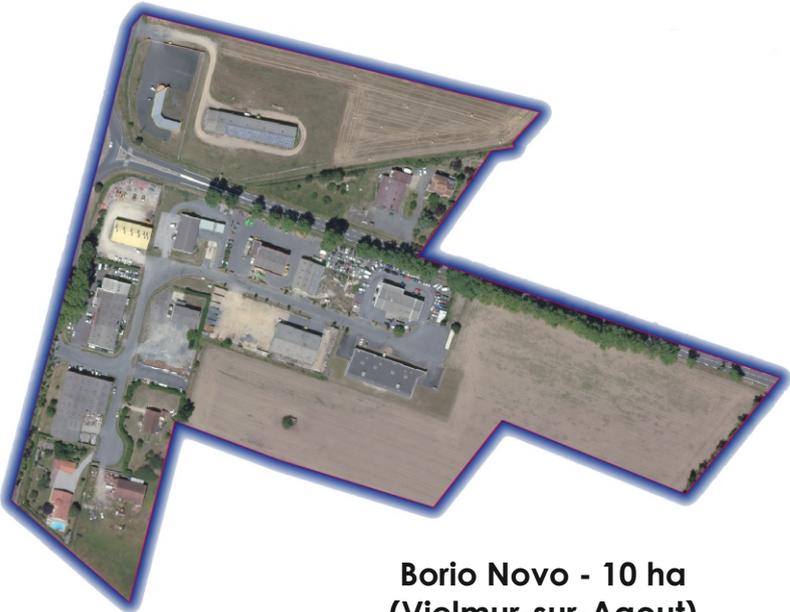


- Commerce
- ▲ Industrie
- ◆ Service
- Autre

**Entreprises installées en ZAE
par effectifs salariés
(% du nombre d'entreprises)**



La moitié des entreprises installées en ZAE sont des TPE de 1 à 9 salariés et un tiers des entreprises artisanales sans salarié. Seules deux entreprises au moment du relevé dépassaient les 50 salariés.



**Borio Novo - 10 ha
(Vielmur-sur-Agout)**

Quelques chiffres-clés sur les zones d'activités du territoire

	Commune	Surface (ha)	Dominante	Hectares mobilisables (*)
Port Salomon	Damiatte	23,2	Industrielle	8,7
Brenas	Lautrec	16,9	Mixte	6,7
Condoumines	Fréjeville	11,9	Services	5,4
Borio Novo	Vielmur-sur-Agout	9,9	Mixte	3,8
Prat Daucou	Lautrec	9,9	Services	5,2
Bauzèle	Damiatte	6,7	Industrielle	4,0
La Marche	Vénès	6,4	Services	0,6
Ginestet	Lautrec	3,8	Commerciale	1,8
La Gare	Fiac	2,7	Commerciale	1,0
Le Souc	Saint-Paul-C.d.J.	2,7	En projet	0,0
Le Relai	Saint-Paul-C.d.J.	2,2	Mixte	0,0
Pech de Camp	Teyssode	1,4	Services	0,0
Damiatte village	Damiatte	1,1	Services	0,0
Le Bouriou	Saint-Julien-du-P.	0,4	Industrielle	0,0
Montouliès	Magrin	0,2	Services	0,2

(*) Hectares mobilisables = lots disponibles + lots potentiels non aménagés

Dans le cas de ZAE à cheval sur deux communes, les zones sont divisées selon le maillage communal et les indicateurs calculés en conséquence.

Sources de données utilisées

La photographie des zones d'activités du Tarn s'appuie sur une démarche d'observation menée par la DDT depuis une dizaine d'années. Des relevés réguliers in situ permettent d'actualiser l'occupation des zones. Ces informations sont ensuite croisées et complétées avec la base de données géolocalisée des entreprises SIRENE, les fichiers fonciers (MAJIC), les documents d'urbanisme en vigueur, le registre parcellaire graphique de la Politique Agricole Commune et les délibérations des collectivités locales concernant la compétence développement économique. Ces sources disposant de millésimes parfois différents, des décalages entre les relevés de terrain et les données complémentaires sont possibles. De même, les données d'observation de terrain peuvent être soumises à interprétation. Toutes les illustrations s'appuient sur la BdORTHO (photographie aérienne) de 2016 de l'Institut Géographique National. Des décalages visuels avec le relevé de terrain ou la situation à la date de publication sont donc possibles.

Toute erreur ou omission peut être signalée au contact ci-dessous.